



Grève du 21, 22 et 23 novembre 2023

Nous aurons l'employeur à l'œil !

Lors de l'exercice de la grève du 6 novembre dernier, nous savons que plusieurs gestionnaires ont tout fait afin de réduire considérablement l'impact de la grève sur les services.

Le 6 novembre et dans les jours qui ont suivi, on nous a rapporté plusieurs tentatives de réduction de l'impact de la grève. On nous a par exemple indiqué que certains cadres qui devaient contribuer au maintien des services essentiels en effectuant les tâches normalement exécutées par vous n'ont pas été très visibles au moment où on aurait dû les voir à l'œuvre.

Il est important de rappeler que le droit de grève fait partie intégrante de la Charte canadienne des droits et libertés ; ainsi, chacune des entraves à cette liberté fondamentale mérite notre attention. Lors des prochaines journées de grève, n'hésitez pas à nous joindre si vous constatez une telle situation. Nous pourrions documenter avec vous le problème et faire les interventions qui s'imposent dans l'immédiat afin de faire respecter les libertés fondamentales et les règles entourant l'exercice de la grève dans le réseau de la santé.

Les gestionnaires doivent savoir que nous les observons : des milliers d'yeux les regardent. La semaine prochaine, nous comptons bien dénoncer publiquement ces pratiques inacceptables.

Les informations concrètes sur l'état des négociations ne sont pas dévoilées. Ce que l'on sait, c'est que depuis le 6 novembre, il y a plus d'agitations aux tables de négociation et que les discussions s'intensifient.

Nos actions ont une portée importante, à nous de poursuivre la lutte sur le terrain la semaine prochaine.

NOUS, D'UNE SEULE VOIX pour atteindre nos objectifs et la reconnaissance que nous méritons !

